

Les journalistes togolais défilent pour la bonne cause:

T des Medias, rendez-vous pour l'édition 7 le 26 mai
P.9

Nouveau siège de l'Assemblée nationale:

Les travaux presque terminés P.9



LIBERAL

Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0354 du Mercredi 09 Mai 2018 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Front social ... Fin de la tempête

La sérénité est de retour dans le secteur de la santé. Le tonitruant Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (SYNPHOT) a fini par renoncer à ses grèves. Il faut le dire ces débrayages et arrêts de service, ont apporté plus de problèmes qu'ils en ont résolus dans le secteur de la santé déjà moribond. Il est aujourd'hui heureux d'apprendre que la compréhension est enfin revenue dans la maison de la santé. Quelques semaines avant, c'est le secteur de l'éducation qui a fini par déposer les armes pour enfin fumer le calumet de paix avec le gouvernement grâce à un accord conclu après plusieurs séries de grèves aux conséquences incalculables et encore visible. L'année scolaire ira jusqu'au mois d'aout pour espérer un sauvetage de l'année.

Au-delà de tout, on la pousse un ouf de soulagement, le front social en ébullition s'est enfin calmé. Le gouvernement qui depuis six mois était sur tous les fronts, peut se réjouir d'avoir réussi à calmer le front social. En attendant le règlement de la question politique, il faut consolider les acquis sur le plan social. Ceci passe par la mise en œuvre des accords conclus avec les différents syndicats, tenir les promesses et éviter tout rebondissement qui serait suicidaire pour tous.

Enfin le calme sur le plan social plaise à Dieu que cette accalmie soit tout sauf précaire. Désormais le pouvoir peut faire face au monstre politique qu'il n'a d'ailleurs lâché. Après le front social, il faudra en finir avec ce qui s'apparente à une crise politique entretenue par l'opposition. Fin de la récréation, Il faut un retour à l'ordre, c'est indispensable pour le développement.

Le Directeur de Publication



Un début de sagesse ...

La C14 sursoit à l'appel des populations à manifester

 P.3

Conseil des ministres hier :

Deux projets de loi, deux projets de décrets et des nominations

 P.3,5&6

MICRO à l'envers

Après des tentatives ratées ces dernières semaines, la coalition des 14 partis politiques remettent les manifestations de rue cette semaine. Même si elles sont autorisées, le problème d'itinéraire se pose toujours et on se demande si cela valait la peine. Les marches de l'opposition peuvent elles encore changer quelque chose à la situation sociopolitique? Trois confères se prononcent.

CARINTON WELA, JOURNALISTE A VOX POPULI

Il faut juste dire que quand on répète quelque chose qui donne pas un bon résultat il faut à un moment s'asseoir et décider de réfléchir à faire mieux.

On a vu dans ce pays les gens marcher sur Cinq (05) ans et ça n'a rien donné. Maintenant les marches ont repris et on a eu l'impression à un moment que ça devait donner une pression mais

jusqu'à présent rien, alors à mon humble avis il faut changer de stratégie si on veut vraiment aboutir à un bon résultat mais si on veut toujours avoir le même résultat alors il faut continuer à faire la même chose.



AROUNA ISSAKA, DP LE PATRIOTE



Si je me mets dans la position de l'opposition je pense que la coalition des 14 partis actuellement se dit que il n'y a plus d'autres alternatives pour elle qui pourraient amener le pouvoir à discuter avec elle, donc en reprenant les marches effectivement elle va penser que ce sera une forme de pression sur le pouvoir qui devrait se réveiller et relancer le dialogue suspendu pour l'instant, dialogue auquel

tout le monde avait souscrit entre temps pour trouver une solution à la crise.

JOACHIN SONOKOU, JOURNALISTE AU JOURNAL NOUVELLE OPINION

A la question de savoir si les marches de l'opposition servent encore à quelque chose, je dirai oui dans un premier temps du moment où cela contribue à faire pression pour l'aboutissement rapide du dialogue qui est resté en veilleuse depuis plusieurs mois déjà.

Mais il faut aussi reconnaître dans un second temps que ces marches de l'opposition n'ont plus leur raison d'être véritable du moment où la CEDEAO a

déjà demandé aux deux facilitateurs désignés de produire des recommandations à présenter à la communauté ouest africaine en juin prochain. Ce qui rend ces marches encore plus difficiles et moins efficaces ce sont les malentendus à propos des itinéraires entre la coalition et le gouvernement, des malentendus qui ne permettent pas à l'opposition de rassembler ses militants et sympathisants.■

Pharmacies de garde à Lomé

**Semaine du 07/05/2018
au 14/05/2018**

St RAPHAEL	Marché Atikpodji	22 21 84 26
St RITA	Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA	22 20 90 16
St ANTOINE	1048, Avenue de la libération	22 21 29 64
DEO GRATIAS	Dernière le siège d'ECOBANK Kotokou-Kondji	22 21 83 31
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	22 21 49 74
ADJOLOLO	58, Rue Franz Joseph STRAUSS	22 21 05 13
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
GBOSSIME	Face Marché Gbossimé	22 22 50 50
SOURCE DE VIE	Face Collège Protestant	22 22 45 71
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif	22 26 11 77
HEDZRANAWÉ	Marché HEDZRANAWÉ	22 26 49 61
NOTRE DAME	Sise au 578 rue assiyé derrière le marché d'Hedzranawé, en face de la piscine Atlantide	22 42 74 04
KOUESSAN	En face du stade de Kegué	23 20 04 57
INTERNATIONALE	Sise Marché de Hedzranawé "Assiyé", Boulevard du Haho	22 26 89 94
FIDELIA	Bè-Kpota, Route d'Attiégou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL"	22 71 95 95
SARAH	Près du centre de santé d'Adakpamé	22 27 09 25
ELI-BERECAL	Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste	22 51 22 82
LA REFERENCE	Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyé, à côté du bar Madiba	22 51 12 12
BONTE	Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol	22 36 28 50
JAHNAP	A côté de l'EPP Gakli, Djidjilé-Gakli, immeuble Favo	22 51 22 86
SOLIDARITE	Rue Avédji vakpossito - Près de la Station Total Totsi	22 50 37 07
ENOULI	Station d'Agbalepedogan	22 25 90 68
ORCHIDEE	LLEO 2000	22 47 42 87
APOLLON	Face complexe scolaire Makatui - Non loin du carrefour des hirondelles - Avédji	22 31 01 07
AGOE-NYIVE	A côté de l'Eglise Catholique d'Agò-Nyivé	22 25 83 38
ESPACE VIE	Agòe Logopé, face bar Plaisir 2003	22 32 87 20
APOU ANTOINE	Boulevard Lycée Agòe-Nyivé - Agòe-Assiyé	22 19 12 15
DIVINA GRACIA	Quartier Agòe-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana)	22 45 79 69
VERSEAU	Près maison Bateau Baguida	22 27 34 53
DE L'EDEN	Route d'Aneho, face cité Baguida	22 52 13 98

**Le Libéral, c'est tous
les lundis et vendredis
chez votre marchand
de journaux.**

Un début de sagesse ... La C14 sursoit à l'appel des populations à manifester

La coalition des 14 partis politiques ne sera pas dans les rues sur toute l'étendue du territoire comme annoncé. Dans un communiqué signé de la coordonnatrice Brigitte Adjamagbo, on peut lire : « La coalition des 14 partis d'opposition informe la population qu'elle a déposé à titre conservatoire une lettre d'information auprès du ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales en vue d'appeler à manifester les 9, 12 et 13 mai 2018.



Toutefois, la coalition a décidé de surseoir à l'appel des populations togolaises à manifester lesdits jours » le communiqué au bas duquel on retrouve tous les partis membres de la coalition précise que « le maintien de ces manifestations ne permettrait pas un déroulement empreint de sérénité, de sécurité pour les

manifestants et d'atteinte des objectifs visés » on comprend alors aisément que la coalition qui s'obstinait à ne pas emprunter l'itinéraire tracé par le gouvernement a finalement compris qu'il ne fallait pas oser défier l'autorité au risque d'exposer les militants comme par le passé.

Cette décision de renoncer à des manifestations qui en rajoute à la confusion au lieu d'apporter des solutions, sonne comme un début de sagesse auprès de certains leaders de la coalition qui ont compris que la solution à la situation politique ne réside pas dans les marches. Huit mois après le début des manifestations, on est bien

loin du bout du rouleau. Que des morts et des blessés pour rien.

Le dialogue qui est une réelle opportunité de sortie de crise piétine. On espère ce début de sagesse permettra à la coalition de comprendre qu'il faut saisir l'opportunité du dialogue pour aboutir aux réformes qui tiennent à cœur aux

Togolais.

Depuis la dernière suspension du dialogue, c'est la troisième fois que l'opposition programme des manifestations.

La première qui coïncidait avec le sommet extraordinaire de la CEDEAO avait été interdite, la seconde autorisée n'a pu se tenir pour des raisons liées au non-respect de l'itinéraire tracé par le gouvernement dans le souci de permettre aux populations qui ne manifestent pas de vaquer librement à leurs occupations. La dernière a été simplement annulée pour des motifs déjà cités.

Ça saute aux yeux, l'opposition et principalement la coalition des 14 est à bout de souffle l'unique arme dont elle dispose se révèle désormais inefficace.

Fabrice P.

Conseil des ministres hier : Deux projets de loi, deux projets de décrets et des nominations

Le conseil des ministres s'est réuni hier au palais de la présidence en présence du Président de la république Faure Essozimna Gnassingbé. Nous vous proposons l'intégralité du communiqué ayant sanctionné le conseil des ministres.

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU MARDI 08 mai 2018

Le conseil des ministres s'est réuni ce mardi 08 mai 2018 au Palais de la Présidence de la République, sous la Présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Le conseil a adopté :

- deux (2) projets de loi et deux (2) décrets ;
- suivi un divers et procédé à

des nominations.

Au titre des projets de loi

Le premier projet de loi adopté par le conseil, porte modification de l'article 53 de la loi uniforme n° 2016-005 du 14 mars 2016 portant réglementation des bureaux d'information sur le crédit (BIC) dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

La création des bureaux d'informations sur le crédit vise à réduire l'asymétrie d'information entre

prêteurs et emprunteurs sur le marché du crédit, avec pour effet d'améliorer l'accès des populations aux services financiers.

Outre cet avantage, la mise en place du BIC permet aux établissements de crédit et aux systèmes financiers d'avoir un outil d'analyse et d'évaluation de la solvabilité des ménages et des entreprises.

La modification consiste à rajouter à l'article 53, un cinquième alinéa libellé comme suit : « L'obligation

d'obtenir le consentement préalable du client, prévue à l'alinéa premier ci-dessus, ne s'applique pas au client ayant bénéficié de prêt avant la date de promulgation de la présente loi uniforme ».

Le second projet de loi adopté par le conseil, porte code du cinéma et de l'image animée.

Le gouvernement s'est résolument engagé à faire de la protection et de la valorisation de notre riche patrimoine culturel en général et du cinéma (septième art) en particulier, une force motrice du développement socio-économique du Togo.

Par ricochet, les revenus

générés par la filière au Togo, vont au profit d'images étrangères importées, ce qui ne contribue, ni à la connaissance mutuelle des populations, ni au développement économique d'une industrie nationale de l'image.

Outre les enjeux économiques, cette situation pose un problème majeur d'identité culturelle en ce sens que la domination écrasante des films étrangers réduit les populations togolaises à de simples consommateurs d'images, lesquelles véhiculent des modes de pensées et d'actions exogènes qui remplacent progressivement nos

Suite à la page 5

La situation des droits de l'homme présentée à Nouakchott

Ouverte depuis le 25 avril dernier, la 62^e session ordinaire de la commission des droits de l'homme et des peuples, referme ses portes demain 9 mai. Le secrétariat d'Etat chargé des droits de l'homme qui prend part à ces assises a présenté à cette occasion la situation des droits de l'homme au Togo, notamment les avancées malgré la situation politique très tendue qui a mis à rude épreuve les efforts que poursuit le Togo dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

En effet, les manifestations publiques initiées par la coalition des 14 partis de l'opposition depuis le 19 août et qui ont été émaillées de violences et de comportements

qui sont aux antipodes de nos valeurs, ont sapé la dynamique dans laquelle le Togo était en matière de défense et de protection des droits de l'homme.

Et pourtant, tout n'est pas sombre parlant des droits de l'homme au Togo et ce ne sont pas les exemples qui manquent. Le gouvernement togolais, pour sa part a pris ses responsabilités et a mis en place un observatoire des manifestations publiques.

Opérationnel depuis novembre 2017, cet observatoire composé des représentants des organisateurs, des forces de l'ordre et de sécurité, des représentants des organisations de la société civile et de la commission nationale des droits de l'homme, a contribué à une forte diminution des actes de violence au cours des marches suivantes.

S'agissant des droits civils et politiques, en particulier la lutte contre la torture, le nouveau code pénal du 24 novembre 2015 a été modifié le 11 octobre 2016 pour, entre autres, rendre imprescriptibles les crimes de torture et pour mettre en conformité la définition de ce crime avec les dispositions de la convention contre la torture. Ce faisant, le Togo poursuit son processus d'internalisation et



d'harmonisation de sa législation avec les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme.

Dans le cadre de sa pleine coopération avec les mécanismes des droits de l'homme, le Togo a tenu une vidéoconférence avec le Sous-comité pour la prévention de la torture (SPT) le 13 février 2018 afin de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la visite au Togo en décembre 2014. A l'issue des échanges, le SPT a exprimé sa pleine satisfaction aux réponses fournies à ses préoccupations et a félicité le gouvernement pour les progrès intervenus dans la mise en œuvre des recommandations.

C'est dans ce contexte favorable que la loi organique relative à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a été adoptée par l'Assemblée nationale, le 10 avril dernier. Cette loi permettra, entre autres à l'institution de rendre pleinement opérationnel le mécanisme national de prévention de la torture.

Dans le domaine social, le Togo, à travers la mise en œuvre des Plans nationaux de développement sanitaires

(PNDS) successifs, a pu réaliser des progrès notables, notamment en matière du VIH/sida dont le taux de prévalence est passé de 6% à 2,5% en quelques années. Pour relever les défis qui subsistent, le nouveau PNDS sur la période 2017-2022, comporte des initiatives innovantes parmi lesquelles l'adoption de l'approche pour une gouvernance efficace des unités de soins et la production pharmaceutique.

En ce qui concerne l'éradication de la faim, depuis 2013, le Togo a poursuivi ses efforts en vue de l'atteinte de cet objectif. Ainsi, sa nouvelle stratégie agricole 2016-2030 est basée sur la réalisation des agropoles autour des filières céréalières et à haute valeur ajoutée. L'objectif poursuivi est de consolider l'autosuffisance alimentaire, assurer l'export pour mieux équilibrer la balance commerciale agricole et augmenter sensiblement le revenu des travailleurs agricoles.

Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes, le gouvernement, guidé par la nécessité de conforter la croissance, d'améliorer le partage de la richesse nationale, oriente ses actions autour de deux axes que sont

: les politiques cohérentes pouvant entraîner durablement une croissance économique forte et inclusive et le renforcement des mesures de protection sociale.

Dans ce contexte le chef de l'Etat a procédé, le 6 février dernier, au lancement officiel de la mise en œuvre effective de deux projets.

Premièrement, le projet filets sociaux et services de base (FSB) qui couvre les cinq régions du pays à travers trois types d'intervention, à savoir: - la réhabilitation et la construction de 200 infrastructures de base ; - l'accès aux filets de protection sociale incluant un programme de cantines scolaires qui couvre 72000 élèves de 304 écoles et un programme de transfert monétaire au profit d'environ 52000 ménages les plus pauvres, l'objectif étant d'atteindre 120 000 ménages à l'horizon 2021 ; - le renforcement de capacité des communautés pour les aider à assumer la responsabilité de mise en œuvre de sous projets spécifiques qu'elles auront identifiées elles même pour apporter des réponses à leurs besoins de développement.

Deuxièmement, le projet d'opportunité d'emplois pour les jeunes vulnérables (EJV) qui vise à offrir des opportunités économiques à des jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 35 ans, à travers leurs participations aux services communautaires, des formations en vue d'acquérir des compétences techniques, y compris sur la gestion d'une micro entreprise.

Environ 14000 jeunes bénéficieront de ce nouveau projet et les 10 000 les plus engagés pourraient, par la suite, recevoir un accompagnement pour le lancement et l'exploitation des activités génératrices de revenus.

D'autres projets de

développement communautaire sont en cours de réalisation. Il en est ainsi du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) qui, débuté en 2016, avec l'appui du PNUD, permet au Togo d'œuvrer de manière résolue à la réduction significative et durable de la pauvreté à travers l'accès aux infrastructures et services socio-économiques de base.

Pour réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la volonté des autorités togolaises de changer le paradigme est réelle. Aussi, la gratuité de l'école décidée depuis 2008 a favorisé une meilleure scolarisation des filles et a fait de la parité filles-garçons une réalité au préscolaire et au primaire.

Dans le secteur des infrastructures, de transport le gouvernement togolais a engagé depuis quelques années une politique de grands travaux en vue de doter le pays d'un réseau de transport efficient. Ces secteurs constituent pour le gouvernement un important moyen de relance de la croissance économique.

A travers une série d'actions entreprises pour le développement du secteur portuaire, le Togo entend se positionner comme leader dans la manutention portuaire. Sur le 3^e quai, repose toute la stratégie de faire du Port autonome de Lomé, un port de transbordement et un hub de services sur le continent.

Même si beaucoup de défis reste à relever, en ce qui concerne les droits de l'homme, le Togo n'est pas en dessous de la moyenne et ceci dans un contexte très tendu politiquement parlant.

La rédaction

L'opposition à court de stratégies :

Que devient la marche, l'arme redoutable de la coalition?

Depuis quelque temps, la coalition des 14 partis de l'opposition fait des marches pacifiques de protestation, une arme redoutable avec laquelle elle compte en découdre avec le pouvoir. A la moindre incartade, elle recourt aux manifestations de rue. Mais à force d'user et d'abuser comme elle le fait, de cette stratégie consacrée par la loi fondamentale, elle a fini par la vider de ses substances. Ses appels à la mobilisation, semblent désormais tomber dans des oreilles de sourds comme ce fut le cas la semaine dernière où les marches annoncées se sont soldées par un échec cuisant.

Les marches de protestation annoncées par la coalition de l'opposition pour se tenir les mercredi, jeudi et samedi n'ont pas tenu leurs promesses. Le mercredi, la poignée de manifestants qui avait répondu à l'appel des leaders de la coalition, après avoir à peine bravé quelques "tirs" de gaz lacrymogène s'est évaporée dans la nature. Le lendemain jeudi, personne n'était pratiquement sorti. Plus grave, l'apothéose de ces manifestations prévue pour se tenir le vendredi n'a encore rien donné malgré tout le tintamarre fait autour de l'événement. Cet échec cuisant malgré cette arme redoutable que d'aucuns appellent "Missile Skud" ou encore "Bombe atomique", pose dans toutes ses dimensions, la problématique du recours intempestif et récurrent aux



Mme Kafui Brigitte Adjamagbo-Johnson, Coordinatrice de la C14

manifestations publiques par la coalition qui, désormais se trouve au pied du mur. On se rappelle en effet, que malgré les injonctions du gouvernement, les leaders de ce regroupement des formations politiques de l'opposition, se sont permis de violer le code de bonne conduite auquel toutes les parties prenantes au dialogue ont souscrit en vue de la réussite des discussions en cours. Aux termes dudit code,

toutes les manifestations publiques à caractère politique sont suspendues afin de donner une chance au dialogue. Par ailleurs, le sommet des chefs d'État de la CEDEAO tenu il y a quelques semaines à Lomé, a également exhorté les acteurs politiques togolais dans le même sens. Mais c'était sans compter avec la détermination de la coalition qui se fait de plus en plus intraitable pour ce qui est de

l'organisation des dites manifestations. La semaine dernière, elle a refusé de se conformer aux itinéraires arrêtés par le ministre de l'administration territoriale. Elle a poussé l'outrecuidance d'inviter ses militants à emprunter les itinéraires quelle s'est elle-même tracée comptant sur cette arme redoutable qu'est la mobilisation populaire qui malheureusement, lui a fait défaut. D'où cet échec cinglant ressenti comme un camouflet qui suscite interrogations et réflexions. Et pourtant la coalition pouvait éviter cette raclée à lui infligée par ses propres militants sur ses propres installations, si elle avait pris en compte les multiples appels à la réticence et à la modération face aux effets dévastateurs de ces marches notamment, sur l'économie

nationale. Il suffirait pour cette coalition de mettre entre parenthèses ses velléités de mobilisations populaires pour s'engager dans le cadre du dialogue, dans la logique de la recherche du consensus autour des points qui posent problème à la table des discussions. Par ailleurs, aussi paradoxal que cela puisse paraître, pendant des années, le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre a fait marcher ses militants dans les rues de Lomé sans parvenir à faire dégager Faure Gnassingbé du pouvoir ainsi qu'il l'avait imprudemment fait croire à ces derniers. Quand on considère qu'aujourd'hui le même leader de l'opposition engage la coalition dans cette aventure, on est en droit de se demander si cette opposition ne manque pas de stratégies ou tout simplement si elle ne file pas du mauvais coton. L'appel de la coalition à la mobilisation de la semaine dernière, n'ayant rien donné, la question demeure posée : que devient la marche, réputée arme redoutable de l'opposition? ■

Conseil des ministres hier :

Deux projets de loi, deux projets de décrets et des nominations

Suite de la page 3

propres valeurs culturelles. Le projet de code du cinéma et de l'image animée s'inscrit dans la dynamique du renforcement de la législation et de l'administration publique de l'industrie cinématographique et de l'image animée afin de créer un cadre juridique et économique adapté à son développement.

Il servira également de catalyseur à la fois pour la relance quantitative et qualitative de la production d'images et la réactivation

des marchés cinématographiques et audiovisuels dans les régions administratives du Togo et enfin, la professionnalisation et la structuration nécessaire à l'émergence d'une industrie de cinématographie et de l'audiovisuel.

L'adoption de ce code et de son application, permettront à terme, le développement et la promotion de l'emploi des jeunes intéressés par ces secteurs à fortes potentialités économiques.

Au titre des décrets

Le premier décret adopté par le conseil, porte autorisation de la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel pour l'intégration des grands facturiers à la plateforme électronique de partage des informations sur le crédit.

Le présent décret fixe les modalités de collecte des données à caractère personnel par les institutions non financières, en particulier les opérateurs de téléphonie, les sociétés d'eau et d'électricité, ainsi que les professionnels de la

grande distribution.

Il vise à permettre aux grands facturiers de transmettre sur la plateforme des données des clients abonnés, entre autres, à l'électricité, à l'eau et à la téléphonie au Togo.

En outre, l'adoption de ce décret permettra, à notre pays, d'améliorer significativement sa position dans le classement Doing Business ainsi que les indicateurs d'éligibilité au Millénium Challenge Account (MCA).

Toutes les précautions sont prises pour garantir la

sécurité et la confidentialité des données collectées.

Le second décret adopté par le conseil, autorise le ministre des postes et de l'économie numérique à signer les arrêtés relatifs à l'extension de la durée et du périmètre des licences octroyées aux opérateurs.

En raison de leur expiration imminente, l'objet du décret est d'étendre la durée des licences GSM (2G et 3G) de Togo Cellulaire et Atlantique Telecom (Moov), jusqu'en 2032 et de leur attribuer par la même occasion, les

Suite à la page 6

Conseil des ministres hier : Deux projets de loi, deux projets de décrets et des nominations

Suite de la page 5

licences 4G conformément au plan d'actions retenu dans la déclaration de politique sectorielle.

Les objectifs poursuivis sont de :

- mobiliser dans les meilleurs délais, des ressources financières exceptionnelles dans le cadre de la loi de finances 2018 ;
- permettre aux consommateurs d'avoir accès aux services 4G (internet très haut-débit mobile), comme c'est déjà le cas dans pratiquement tous les pays de la sous-région ;
- donner plus de visibilité aux

opérateurs et les inciter à investir davantage pour la réalisation des objectifs de la politique sectorielle et le développement de l'économie nationale ;

- réaliser l'objectif de couverture 4G d'au moins 40% de la population à l'horizon 2022, fixé dans la déclaration de politique sectorielle ;
- accompagner le processus de transformation du Groupe Togo Telecom en procédant à la mise à niveau de ses licences.

L'adoption du présent décret permettra à la population togolaise, quel que soit son degré de

consommation, de bénéficier d'une fluidité de navigation internet et d'un service de téléphonie mobile de bonne qualité et à moindre coût.

Au titre du divers

Monsieur le Premier Ministre a rappelé la mesure relative à l'octroi des 20% des marchés publics aux jeunes et aux femmes entrepreneurs annoncée par Son Excellence Monsieur le Président de la République lors de son adresse à la Nation le 03 janvier 2018.

Dans ce contexte, le Premier Ministre a demandé à

chaque ministre de faire le point sur la mise en œuvre de cette mesure afin de recenser les difficultés éventuelles liées à son application.

Au titre des nominations

Sur proposition du ministre de la santé et de la protection sociale, le conseil des ministres a procédé à la nomination :

- du directeur du système d'information sanitaire et de l'informatique ;
- du directeur des études, de la planification et de la programmation ;
- du directeur du centre

national de recherche et des soins aux drépanocytaires ;

- du directeur de l'hygiène et de l'assainissement de base ;
- du directeur du centre national de transfusion sanguine.

Sur proposition du ministre des infrastructures, et des transports, le conseil a procédé à la nomination :

- du secrétaire général du ministère ;
- du directeur des affaires maritimes. ■

Fait à Lomé, le 08 mai 2018

Le Conseil des Ministres

FOIRE AUX QUESTIONS

REPLACEMENT DE L'OFFRE ILICO ET HELIM NOMADE

Q1. J'ai appris que le 15 mai 2018, mon illico ne fonctionnera plus. Pourriez-vous m'éclairer sur le sujet ?

Réponse: Effectivement, les téléphones illico et clé Helim nomade ne pourront plus capter le réseau CDMA à partir du 15 Mai 2018. Le service sera donc non fonctionnel.

Q2. Je suis un client. Que me proposez-vous en contrepartie ?

Réponse : Nous vous basculons sur une offre compensatoire basée sur le service GSM de TOGOCEL.

Q3. Que me proposez-vous dans cette offre ?

Réponse : L'offre de basculement se présente comme suit :

1. Si tu as un numéro avec un usage voix uniquement :

Nous te proposons :

- soit l'installation d'une ligne filaire sans frais si tu es dans une zone éligible (adapté à ceux qui l'utilise à la maison et dans leurs boutiques et/ou services)

- soit l'attribution d'un nouveau numéro GSM ayant le même plan de tarification que illico

- soit le basculement du numéro GSM Togocel actuel vers le profil bénéficiant de ce plan de tarification.

NB : Un terminal GSM basic est vendu en agence à 5700 FCFA environ pour accompagner ceux qui n'en disposent pas.

2. Pour un usage data c'est dire clé Internet

Nous te proposons :

- l'installation sans de ligne ADSL ou Wimax si tu es dans une zone éligible

- l'attribution d'un numéro GSM activation de 3G et un forfait de

5Go gratuit. Tu auras à payer la clé 3G de Togocel au prix de 23600 f environ...

Q4. Qu'en est-il des crédits restants sur mon compte ?

Réponse: Je précise que les crédits restant sur illico seront transférés sur le numéro GSM Togocel

Q5. Et mes correspondants, comment s'auront-ils que mon numéro a changé ?

Réponse: Si vous réalisez le basculement, lorsque vos anciens correspondants appellent votre ancien numéro une messagerie leur précise que votre numéro à changer et leur notifié votre nouveau numéro

Q6. Qu'en est-il des SIM de transfert (revendeur de crédit illico) ?

Réponse: Pour les SIM de

transfert (distributeurs) ils pourront vendre jusqu'au soir du 15 Mai.

Après cette date, ils vont nous préciser leur numéro de transfert GSM sur lesquels le crédit restant sera transféré...

Q7. Et si je mets la nouvelle carte SIM TOGOCEL dans ma clé Helim de TOGO TELECOM. Cela devrait fonctionner, j'imagine ?

Réponse: Non. Cela ne fonctionnera pas. Les deux réseaux sont différents. Il va falloir acquérir une autre clé 3G à TOGOCEL.

Q8. Et comment, je fais mon basculement ?

Réponse: Se rendre dans une agence de TOGOCEL ou dans un Espace télécom de TOGO TELECOM sur toute l'étendue du territoire. ■



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :**

- AGOÈ,**
- BAGUIDA,**
- BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- FOREVER,**
- ZONE PORTUAIRE,**
- ABLOGAMÉ,**
- KODJOVIAKOPÉ,**
- NYÉKONAKPOÈ,**
- RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Liberté de presse au Togo : Echos de la célébration du 3 mai

La tradition a été respectée le 3 mai dernier qui est journée internationale de la liberté de la presse. Le monde entier a célébré cette journée dédiée aux professionnels des médias. C'est l'occasion comme il est de coutume de faire le bilan en ce qui concerne l'exercice de la profession notamment le cadre réglementaire et les obstacles à la liberté de presse.

Au Togo, la célébration du 3 mai a été diversement marquée. L'événement phare demeure toujours la présentation du rapport sur l'état de la presse au Togo, un exercice auquel s'attèle chaque année l'observatoire togolais des médias. « A l'heure du bilan, il faut reconnaître que malgré les difficultés et les exigences des temps; malgré les dérapages et les abus que l'on peut lui reprocher, la presse togolaise prend le temps de s'améliorer et de se parfaire pour être à la

hauteur des enjeux », a déclaré Aimé EKPE, le président de l'Observatoire togolais des médias (OTM).

L'OTM fait l'état des lieux : rien de spécial cette année au plan quantitatif surtout dans l'audiovisuel. Après le nettoyage des titres tombés dans le domaine public et la délivrance de 29 récépissés en 2017 par la HAAC, on en est aujourd'hui à 170 journaux qui paraissent plus ou moins régulièrement au Togo dont le quotidien national public Togo-Presse.

Pour le reste, il s'agit de quotidiens privés, bihebdomadaires, 70 hebdomadaires, 29 bimensuels, 31 mensuels, bimestriels, trimestriels et 21 autres publications institutionnelles. De toutes ces publications, il en est dix (10) qui sont très irrégulières, n'ayant pas paru depuis un an.

Au plan qualitatif, beaucoup de choses à faire encore, conclut l'OTM. Sur les questions de liberté, plusieurs dérapages dus à



l'inobservation des textes régissant la profession des journalistes ont été constatés, durant l'année écoulée, conduisant les institutions de régulation et d'autorégulation des médias, en l'occurrence la HAAC et l'OTM à sévir quelques fois en vue de ramener les uns et les autres au respect du Code de la presse et de la Communication et du Code de déontologie des

journalistes du Togo. Quant aux atteintes à la liberté de la presse, elles sont constituées des obstacles dressés aux journalistes dans l'exercice de leur profession.

L'Observatoire togolais des médias a terminé son rapport par des recommandations en direction du gouvernement, de la HAAC sans oublier les professionnels des médias.

Dick Mensah

Les journalistes togolais défilent pour la bonne cause:

T des Medias, rendez-vous le 26 mai

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la presse au Togo, le label DBD Com et Partenaires organisent une grande soirée dénommée le T des medias, une initiative qui réunit les journalistes et animateurs de télé, radios, presse écrite et la presse en ligne.

la presse togolaise sur lequel vous verrez plus de 25 professionnels dont 8 femmes de médias défiler, le T des Medias c'est deux heures d'horloge de spectacle. Pour cette septième édition, le T des Medias sera marqué par la présence des personnalités de marque dans une ambiance conviviale portée sur une programmation artistique de haut niveau.

Les modèles que porteront les hommes et les femmes de medias en exhibition à cette soirée riche en couleur et en son seront créés par des jeunes stylistes togolais et étrangers. Tous les modèles seront inspirés par le quotidien vestimentaire des professionnels de medias.

Cette année le thème choisi est MEDIA SPORT avec accent particulier mis sur le football et son éclosion au Togo. Cette grande soirée sera précédée par une course populaire ce samedi le 12 mai 2018 à 6h au niveau de la HAAC.

Cyrille Sablassou

Nouveau siège de l'Assemblée nationale:

Les travaux presque terminés

Les députés d'achèveront leur mandat au mois de juillet. C'est à cette date que le nouveau siège de l'Assemblée nationale sera achevé et inauguré.

d'accès au bâtiment situé un peu en dehors du centre ville.

Ce nouveau siège a coûté la bagatelle de 10,26 milliards de Fcfa.

Les élus squattent depuis



Le T des Medias est un événement qui permet aux professionnels de medias d'oublier un peu les micros, les enregistreurs, les montages, les interviews, etc. et de se retrouver dans un

monde, dans une atmosphère de joie et de récréation.

Cet événement met en exergue les talents des journalistes togolais sur un podium de défilé de mode, c'est un événement annuel de



Un bâtiment de près de 90.000 m2 entièrement financé et construit par la Chine. L'aménagement intérieur se poursuit. Les ouvriers doivent terminer les principales voies

plusieurs années le Palais des congrès de Lomé. Un édifice qui n'a pas été conçu pour accueillir un hémicycle, les bureaux des députés et les services administratifs.■

OPTION SANTÉ

Paludisme, la guerre d'usure

Difficultés d'accès aux traitements, résistance des moustiques aux insecticides... Si la mortalité liée à la maladie a chuté de 60 % depuis 2000, la lutte semble marquer le pas. Découvrez le premier volet de notre série.

Près de la moitié de la population mondiale est exposée au risque du paludisme. Cette maladie, déclenchée par un parasite transporté par un moustique, tue encore près d'un demi-million de personnes chaque année, dont un jeune enfant toutes les deux minutes.

Au-delà de ces chiffres glaçants, le défi est posé : parviendra-t-on à faire chuter d'au moins 40 % l'incidence de ce fléau d'ici à 2020 ? A deux ans de l'échéance, l'objectif paraît intenable. Il avait été fixé en mai 2015 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le projet Roll Back Malaria – partenaire de la série dans le cadre de laquelle cet article a été réalisé.

A l'horizon 2030, l'ambition est plus grande encore : tendre vers l'éradication, en réduisant le risque d'exposition au paludisme d'au moins 90 % (par rapport au niveau de 2015).

Têtues, les dernières données mettent à mal cette aspiration. En 2016, le paludisme a touché 216 millions de personnes dans 91 pays : 5 millions de cas de plus qu'en 2015. Il a aussi provoqué 445 000 décès, un chiffre quasi identique à celui de l'année précédente. Tel était le constat dressé par l'OMS dans son rapport le plus récent, publié en novembre 2017, où l'organisation onusienne ne cachait pas son inquiétude. « Avec une telle dynamique, on imagine mal comment l'objectif pourra être atteint en 2030 », estime le docteur Marc Thellier, du Centre national de référence du paludisme, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

L'argent, comme toujours, est le nerf de la guerre. En 2016, 2,7 milliards de dollars (2,5 millions d'euros) ont été investis dans la lutte contre cette affection, dont les trois quarts en Afrique. La moitié de cette somme a transité par le Fonds mondial de lutte contre le



sida, la tuberculose et le paludisme. Les pays où la maladie est endémique ont investi 31 % de ce total. Mais ce financement est loin du niveau requis pour atteindre l'objectif de 2020 : il faudrait plus du double, estime l'OMS.

« Réservoir » du parasite

L'Afrique supporte « une part disproportionnée de cette charge », relève par ailleurs l'organisation. En 2016, 90 % des cas et 91 % des décès dus à cette maladie y sont survenus. Deux pays, le Nigeria et la République démocratique du Congo (RDC), concentrent 44 % des morts par paludisme recensés dans le monde.

Le continent fait face à des défis particuliers : difficultés économiques, conflits et déplacements de populations compliquent la lutte. Parmi les six espèces de parasite, Plasmodium falciparum, qui est responsable de 99,7 % des cas de paludisme en Afrique, est la plus meurtrière. Originaire du continent, ce parasite y montre la plus grande diversité génétique. Parmi les 30 espèces de moustiques – des anophèles – qui piquent au crépuscule ou durant la nuit, les plus efficaces sévissent en Afrique.

Autre handicap : le nombre de sujets infectés sans symptômes, qui constituent le « réservoir » du parasite, y est bien plus important. « Toutes ces conditions rendent l'élimination bien plus difficile sur le continent », souligne Marc Thellier.

Des progrès notables ont pourtant été enregistrés. Ils sont le fruit d'un premier Plan de lutte contre le paludisme

(2000-2015), qui a permis de réduire de 37 % le taux de nouveaux cas dans le monde et de faire chuter de 62 % la mortalité, sauvant la vie de 6,2 millions de personnes en quinze ans, selon l'OMS. Ces succès sont essentiellement liés à trois armes : la moustiquaire imprégnée d'insecticide, la pulvérisation d'insecticide dans les foyers, les traitements combinés à base de dérivé d'artémisinine quand le mal est fait.

« Besoin de nouveaux outils »

Mais ils sont menacés. Depuis huit ans, le parasite a développé des résistances aux traitements dans les pays du Mékong (Cambodge, Thaïlande, Laos, Vietnam) et le moustique, lui, aux insecticides. « C'est un problème inquiétant. L'histoire des précédents médicaments contre le paludisme, comme la chloroquine, montre que ces résistances peuvent se répandre en Afrique depuis le Sud-Est asiatique. Nous avons besoin de nouveaux outils », alerte Tomas Jensen, conseiller pour la médecine tropicale chez Médecins sans frontières (MSF).

Autre limite : l'accès aux tests de diagnostic rapide, aux traitements et aux outils de prévention est loin d'être optimal. Dans le monde, 30 % des cas de paludisme ne sont pas traités avec une combinaison à base de dérivé d'artémisinine. Et plus de 70 % des enfants atteints en sont privés, soit 68 à 80 millions de bambins. Par ailleurs, en Afrique subsaharienne, 45 % des personnes vivant dans des régions à risque ne dorment pas sous une moustiquaire

imprégnée. « L'accès à ces outils de lutte est dramatiquement faible dans les zones de conflit ou parmi les populations déplacées », déplore Tomas Jensen.

Des motifs d'espoir existent heureusement. En Afrique, le succès repose sur des initiatives pionnières, comme celle développée par le professeur Ogobara Doumbo. Ce médecin et chercheur malien a créé à Bamako, en 1992, le Malaria Research and Training Center (MRTC), un centre devenu modèle. Ses forces : une présence continue sur le terrain et une aptitude à répondre aux besoins quotidiens des villageois.

Plusieurs idées innovantes sont ainsi nées des recherches de terrain menées par des équipes du continent, comme le traitement préventif intermittent (TPI) chez le jeune enfant. Dans plusieurs pays du Sahel, 60 % à 80 % de la mortalité et de la morbidité (c'est-à-dire la part des individus malades dans la population considérée) du paludisme se concentrent sur trois à quatre mois, durant la saison des pluies. En administrant préventivement des médicaments aux enfants pendant cette période à risque, l'idée est donc d'éviter qu'ils ne contractent la maladie.

En 2002, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) a instauré le TPI au Sénégal pour les moins de 5 ans. « Depuis 2002, [ceux-ci] sont l'une des principales cibles des programmes de lutte », raconte Cheikh Sokhna, de l'IRD à Dakar et à Marseille. Au Mali, le MRTC a suivi cette voie en 2003. Avec des « résultats extraordinaires : une baisse de 60 % à 70 % de la morbidité », se félicite Ogobara Doumbo. Une stratégie validée par l'OMS en 2012.

« Le paludisme est une maladie que l'on peut prévenir. Dans le Sahel et la région subsaharienne, la chimioprévention du paludisme saisonnier peut faire une réelle différence », estime Philippe Duneton, directeur exécutif adjoint

d'Unitaid, organisme onusien chargé de centraliser l'achat et la distribution de médicaments contre les pandémies.

Médicament tueur de moustiques

Et le Graal que constituerait un vaccin ? Les tentatives menées à terme sont pour l'instant peu convaincantes : « On n'a jamais réussi à développer un vaccin contre une maladie parasitaire », se désole Marc Thellier. La faute au cycle de développement complexe des parasites, à leurs mécanismes de contournement des défenses immunitaires, à la variabilité génétique élevée de Plasmodium falciparum.

La lutte doit passer par l'élaboration de nouveaux insecticides, dont plusieurs molécules sont en développement, et par la mise au point de systèmes de piégeage des anophèles grâce à la libération de phéromones ou de dioxyde d'azote. Une autre piste provient du Sénégal, où l'on a découvert qu'un médicament courant et bon marché, l'ivermectine, a la propriété d'interrompre la transmission de Plasmodium falciparum en tuant les moustiques porteurs. L'avenir dira si un traitement de masse des populations par cette molécule est réalisable, efficace et sans risques.

Une certitude : sur le terrain, la sensibilisation des populations et l'action des agents communautaires sont des leviers déterminants pour promouvoir la stratégie du test, treat and track, « tester, traiter et tracer les effets ». Cette dernière « fait des merveilles dans les villages africains », note le professeur Doumbo, qui reste optimiste : « Si nous parvenons à la déployer, nous pourrions véritablement diminuer de 80 % les complications et de 50 % la mortalité chez les jeunes enfants.

Avec les outils dont nous disposons, éliminer le paludisme vers 2030 reste à notre portée. » A condition de coordonner les efforts, de combiner les stratégies et de renforcer les moyens. ■

Tchad : Idriss Déby nomme son premier gouvernement sans Premier ministre

Le président tchadien a nommé lundi 7 mai les membres de son gouvernement après la mise en place vendredi de la nouvelle Constitution pour une 4e République qui instaure un régime présidentiel sans Premier ministre, a annoncé la télévision nationale.

Le premier gouvernement de la 4e République, celle d'un « régime présidentiel intégral » désormais en vigueur au Tchad, a été dévoilé lundi. Un gouvernement sans Premier ministre, ni vice-président, comme le prévoit la nouvelle Constitution, adoptée lundi 30 avril par le Parlement et promulguée vendredi.

24 ministres

Composé de 24 ministres et 4 secrétaires d'État, dont deux ministres d'État, le nouveau gouvernement prêtera serment devant le président de la République. L'équipe gouvernementale compte 9 femmes, conformément aux vœux d'Idriss DébyItno de favoriser la représentativité des

femmes en politique.

Dix anciennes personnalités quittent le gouvernement, dont le ministre des Infrastructures, celui des Finances et celui du Pétrole.

KassireCoumakoye, ancien Premier ministre (1993-1995 puis 2007-2008) d'Idriss Déby, devient ministre d'État, conseiller à la Présidence, et l'avocat Jean-Bernard Padare devient ministre d'État chargé des Infrastructures.

Les portefeuilles de la Défense et de la Sécurité ainsi que celui du ministère des Affaires étrangères conservent leurs titulaires, soit respectivement Bichara Issa Djadallah et MahamatZene Cherif, qui avait été nommé en janvier

dernier.

Législatives et «amnistie»

La Constitution, adoptée par une session parlementaire boycottée par de nombreux députés de l'opposition, renforce les pouvoirs du président tchadien avec la mise en place d'un régime présidentiel intégral, sans Premier ministre ni vice-président.

Au pouvoir depuis 1990, le président Déby a demandé au moment de sa promulgation vendredi « le concours des partenaires financiers » pour organiser les élections législatives repoussées depuis 2015, dont il a confirmé qu'elles devaient se tenir en novembre 2018.

Idriss DébyItno a



également décrété vendredi une « amnistie générale », invitant tous les Tchadiens qui « pour une raison ou pour une autre ont quitté leur pays » à « rentrer dignement ».

Cet appel a suscité des réactions au sein des exilés comme l'ex-conseiller du président Déby réfugié politique en France, AbakarTollimi, pour qui l'amnistie est un « non-événement » et qui dit être loin de son pays par « manque de démocratie ».

Plusieurs rébellions armées dont les hommes se trouvent en Libye ou au

Soudan ont réagi à cette offre d'amnistie. L'Union des forces de la résistance (UFR) estime qu'Idriss Déby n'a « jamais respecté ses engagements », selon son porte-parole Youssouf Hamid basé en Allemagne.

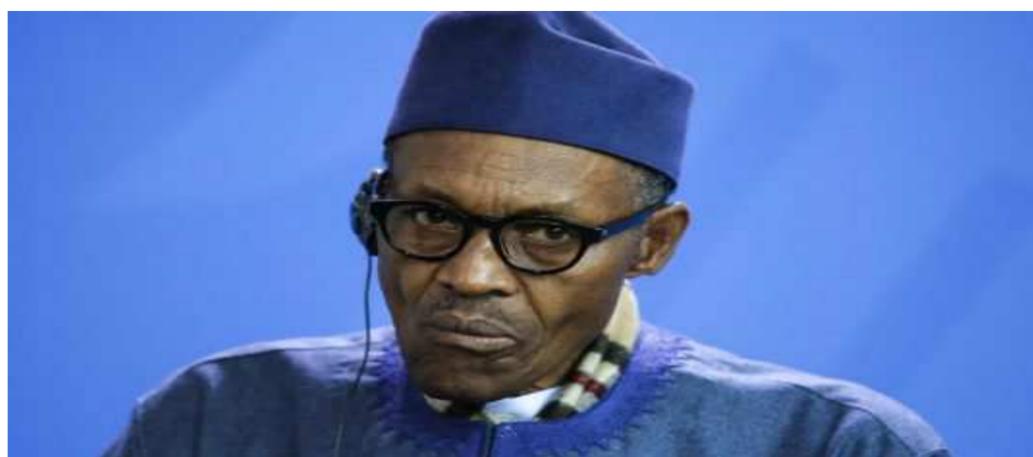
Le bureau politique de l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) dirigé par Mahamat Nouri, chef rebelle qui avait défié Déby en descendant sur N'Djamena il y a dix ans, a également rejeté la proposition dans un communiqué.

Source : jeune Afrique

Nigeria : Muhammadu Buhari retourne à Londres pour voir son médecin

Le président nigérian Muhammadu Buhari devait s'envoler mardi pour Londres pour y voir son médecin, relançant les doutes sur l'état de santé de l'ancien général de 75 ans.

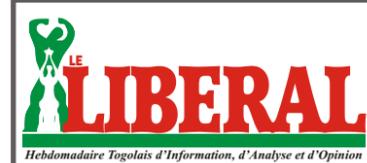
« Je me rendrai en Grande-Bretagne demain (mardi) pour voir mon médecin, à sa demande », a écrit dans la soirée de lundi le président nigérian sur son compte Twitter. Muhammadu Buhari, qui a déjà passé plus de 5 mois à Londres l'année dernière pour être soigné d'une maladie non-communicable au grand public, devrait



rester quatre jours dans la capitale britannique et être de retour samedi 12 mai.

La semaine dernière, il s'était déjà arrêté à Londres lors de son retour de Washington, où il a rencontré le président américain Donald Trump. Son service de communication avait alors affirmé qu'il ne s'agissait que d'un problème « technique » de l'avion pour démentir toute rumeur selon laquelle Buhari était retourné voir son médecin.

Source : jeune Afrique



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Cyrille SABLASSOU
Dick MESSAN (Stagiaire)

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

Direct Sprint

Tirage

1000 exemplaires

VISITEZ VOTRE SITE WEB

www.republiquetogolaise.com

Application mobile : Togo officiel

Available on the App Store

Google play



PRÉSENTENT

T DES MÉDIAS

ACTE 7

19h
30"

SAMEDI 26 MAI 2018

Entrée
2.000 Fcfa
3.000 Fcfa

Lieu:
INSTITUT
FRANÇAIS
Togo

Reservation
5.000 Fcfa

Contacts: (+228) 99 46 55 16 / 93 07 21 11

